

RENTRÉE SCOLAIRE 2006

Une nouvelle année s'engage pour les parents attentifs à la scolarité de leurs enfants, une année d'initiatives et d'actions locales, quotidiennes, pour la défense de l'école de nos enfants, une année de mobilisation pour un service public de qualité, contre les restrictions budgétaires annoncées.

Une année décisive pour notre fédération départementale FCPE 06, déterminée à affirmer son rôle prépondérant d'alerte et de prescription sur les questions d'école et d'éducation, au niveau local, départemental et national. Une année qui doit réunir tous les parents volontaires et engagés, au sein d'une fédération ayant retrouvé son unité, sa force de conviction, de réflexion et d'action.

Des conseils locaux actifs, des adhésions toujours plus nombreuses, un échange constant et réciproque d'informations et un dialogue toujours ouvert assureront la position de notre fédération départementale.

Ce premier numéro du FCPE Info est le Petit Guide Pratique de la Rentrée Scolaire, rassemblant toutes les informations nécessaires à la création ou à la remise en route d'un Conseil Local.

N'hésitez pas à contacter notre siège départemental pour toute information complémentaire au 6, rue de France, 04 93 88 50 00, par mail

fcpe06@wanadoo.fr, ou en vous connectant à notre site

www.fcpe06.org.

5ème Forum Social Départemental « le monde n'est pas une marchandise ! »

Du 23 septembre au 15 octobre 2006

PROGRAMME CI-JOINT,

à diffuser largement auprès de tous les parents,
(tracts, affichage...)

La FCPE départementale participera aux débats sur l'éducation.

LES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES AURONT LIEU LES 13 et 14 OCTOBRE 2006

Prochain FCPE INFOS

FCPE services :

Siège départemental :
F.C.P.E des Alpes-Maritimes
6 rue de France, 06000
NICE
Tél. : 04 93 88 50 00
Fax : 04 93 87 22 05
E.mail : fcpe06@wanadoo.fr
Site : www.fcpe06.org

Ouverture du siège :

Du lundi au vendredi de 9h
à 12h30, et le mercredi de
14h à 18h

Permanences d'administrateurs
le mardi soir à partir
de 19h.

SITE INTERNET FCPE 06

Ce site est aussi le vôtre.
Une rubrique vous est ouverte
pour annoncer vos activités
mais aussi faire partager à
l'ensemble des adhérents FCPE
vos expériences

Envoyez vos textes en format
word à fcpe06@wanadoo.fr
<http://www.fcpe06.org>

SOMMAIRE

Pièces jointes :

1. Fiche BUREAU DU CONSEIL LOCAL
2. Fiche TRANSMISSION DES ADHESIONS
3. Fiches déclaration en préfecture
4. Guide du Conseil local
5. Programme du 5ème Forum Social Départemental
6. Décret n°2006-935 du 28-7-2006 Parents d'élèves
7. Circulaire n°2006-137 du 28-8-2006 : le rôle et la place des parents à l'école.
8. Réseau d'Éducation sans Frontières des A-M
9. Articles de presse : note de vie scolaire ; nouveau statut délégué parent; la FCPE 06 garde son affiliation nationale ; rentrée scolaire
10. Copie lettre à la DDCCRF Cantine scolaire Nice

RENTREE SCOLAIRE...

ORGANISATION DE VOTRE CONSEIL LOCAL *(Voir pièces jointes)*

1.FICHE BUREAU (couleur orange)

A renvoyer à la FCPE06, dès la tenue de votre assemblée générale et l'élection de votre bureau (même si aucun changement). Cette mise à jour dans nos fichiers vous permet de recevoir nos informations (journal, formations, réunions, actions...).

IMPORTANT : Cette année afin de mettre à jour les dossiers des conseils locaux, nous envoyer impérativement copie du récépissé de votre déclaration en préfecture.

2.FICHES TRANSMISSION ADHESIONS (couleur jaune)

Fiches destinées et à remettre au trésorier de votre conseil local.

- Un logiciel permettant la gestion de vos adhérents est disponible au siège, renseignez-vous. (coût 25€, frais postaux et CD). Conditions d'installation du logiciel, sous Windows XP.

Il est important de faire remonter vos adhésions le plus rapidement possible, même partiellement, pour permettre l'envoi rapide des revues et documents.

3.FICHES DECLARATION PREFECTURE

Envoi à faire obligatoirement chaque année à la préfecture en double exemplaire (même si votre bureau reste inchangé). **Formulaires (blancs)** « Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration et de la direction).

ADHESIONS...CONVAINCRE...

Une association comme la FCPE 06 assure son fonctionnement, grâce aux cotisations que versent ses adhérents, qui soutiennent le travail des administrateurs et des Conseils Locaux.

Attachez-vous à convaincre les personnes intéressées par les valeurs et les actions de la FCPE pour l'école de nos enfants à nous rejoindre.

Un nombre toujours croissant d'adhérents est le signe de notre vitalité et l'assurance de mener de plus en plus d'actions vers la réussite.

SERVICES AUX CONSEILS LOCAUX

Le CDPE vous propose :

- vente d'enveloppes à prix coûtant
- Possibilité de photocopier vos documents (convocation AG, journal d'information aux parents) copie à 0.03 euro
- Textes et BO à votre disposition

CALENDRIER DU CONSEIL LOCAL EN SEPTEMBRE :

la veille de la rentrée : s'assurer que les bulletins d'adhésion accompagnés d'un document de rentrée ainsi que les bulletins d'assurance scolaire sont à l'école ;

le jour de la rentrée : le matériel doit être distribué sous la responsabilité du chef d'établissement

Préparer votre assemblée générale :

Les Conseils locaux qui souhaitent la présence d'un administrateur départemental à leur assemblée Générale (problèmes spécifiques, continuité de l'association, présentation de la FCPE départementale, etc...) peuvent en faire la demande au secrétariat du siège, en téléphonant au 04 93 88 50.00

Toute L'année : Pensez à transmettre régulièrement et sans attendre vos adhésions qui doivent être impérativement saisies au CDPE et transmises à la fédération pour les abonnements aux journaux et revues.

RAPPEL : Les adhésions se font tout au long de l'année. Il est important que tous les membres du bureau de votre conseil local et tous les candidats FCPE (titulaires et suppléants) soient adhérents à jour de leur cotisation.

Incitez vos délégués parents en conseil de classe à être adhérent FCPE.

